

SECTEUR D'ACTIVITE Enseignement supérieur Entreprises	TYPE DE PROGRAMME ERASMUS+ Alliances de la connaissance Knowledge Alliances	BENEFICIAIRES Etudiants Enseignants Société
ACTIONS Dispositifs innovants de formation Entrepreneuriat Echanges de connaissances EES/Entreprises	RESSOURCES DOCUMENTAIRES Site web EACEA Erasmus+ : Guide programme pp 182-193 EForm : Formulaire de candidature spécifique (en ligne)	REGIONS – Pays partenaires 6 organisations de 3 pays participant Min. 2 EES, 2 entreprises voir liste des pays par Région
PRESENTATION DETAILLEE DE L'ACTION Il s'agit de créer des projets de coopération européens à caractère innovant visant à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur (EES) et les entreprises. Les objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir l'innovation dans l'enseignement supérieur et les entreprises ✓ Stimuler l'entrepreneuriat et les compétences entrepreneuriales auprès des enseignants et des personnels dans les entreprises ✓ Encourager les échanges et la circulation des connaissances entre l'ES et les entreprises Exemples : <ul style="list-style-type: none"> ✓ De nouvelles méthodes d'apprentissage et de formation ✓ De nouveaux programmes de formation ✓ Des méthodes de développement des compétences transversales en coopération avec les entreprises ✓ Une sensibilisation interdisciplinaire à l'entrepreneuriat NB : la mobilité optionnelle : des échanges d'étudiants, de chercheurs, d'enseignants et de salariés sont possibles mais viennent compléter et apporter une VA au projet déposé.		
FINANCEMENT DE L'ACTION La subvention d'un montant de 700,000€ pour une durée de projet de 2 ans ou 1M€ pour une durée de 3 ans couvre les coûts au soutien à la mise en œuvre de la proposition (gestion du projet, réunions, productions intellectuelles). Les coûts sont calculés sur la base du nb de jours et du profil de personnel concerné, par pays. Voir détail des montants pour élaboration du budget in Guide Programme , pp. 188-192		
DUREE DU PROJET - 24 ou 36 mois		
EVALUATION <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les critères sont les suivants (in Guide Programme pp. 185-187): <ul style="list-style-type: none"> ○ La pertinence de la proposition : 25/100 : pertinence par rapport aux objectifs fixés et aux priorités de l'action ; cohérence basée sur une analyse des besoins ; innovante par les méthodes et techniques de pointe débouchant sur des résultats et des solutions innovants spécifiques au projet ○ La qualité de la conception et de la mise en œuvre du projet: 25/100 		

- **La qualité de l'équipe responsable du projet et des modalités de coopération : 30/100**
- **Impact et diffusion : 20/100**
- Volet spécial mobilité : contribution globale à la réalisation des objectifs du projet ; transparence des procédures de sélection des participants ; système d'assurance qualité.

- ✓ **Résultat** : il faut obtenir une **note min. de 70/100** pour être éligible, dont :
 - 13 points min. pour la pertinence et la conception
 - 16 points pour la qualité de l'équipe
 - 11 points pour l'impact et diffusion

CANDIDATURE 2017

- 1- Si vous avez **l'intention de candidater**, merci de renseigner le [formulaire en ligne](#) pour informer la cellule projets de la Direction des partenariats, projets, promotion et internationalisation (3PI) de votre souhait de candidater. Nous vous proposerons une réunion de travail préparatoire (procédures de candidature, ...) et pour répondre à toutes vos questions.
- 2- Calendrier :
 - Semaine du 12 février : examen et validation des projets avec le Vice-Président
 - **28 février 2018 à 12h** : date limite d'envoi des dossiers à l'EACEA

Et après ?

Juillet 2018 : décision d'attribution et notification des candidats

Août/Sept. 2018 : préparation et signature des conventions de subvention

Octobre 2018 ou 1^{er} janvier 2019 : début de la période d'éligibilité

Contact : international-projects@univ-grenoble-alpes.fr